



DEL 24-041

DEPARTEMENT DE LA SARTHE
COMMUNE D'YVRE L'ÉVÊQUE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION

Le 22 mai 2024

DATE D'AFFICHAGE

Le 22 mai 2024

NOMBRE DE
CONSEILLERS

En exercice : 27

Présents : 16

Votants : 26

L'an deux mille vingt quatre

Le vingt-huit mai à 20 h 30

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Damienne FLEURY, Maire.

ETAIENT PRESENTS

Damienne FLEURY, Nadine JOLU, Hakim ACHIBET, Christian POIRIER, Alain GIBERGUES, Maryse BAYBAY, Benoît CHAUVIN, Denis MINIER, Pascale FEGER, Jean-Philippe GUYON, Sylvain BACHELEY, Stéphane DALIVOUST, Alain GUICHET, Sylvie LAUTRU, Marie CHEVALIER, Mickaël JUIGNE.

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché le : 31 mai 2024

et que la convocation au Conseil a été faite le : 22 mai 2024.

EXCUSÉS

Mélanie BOCQUENET (pouvoir à Christian POIRIER), Fanny PIRA (pouvoir à Maryse BAYBAY), Pierre CASTILLON (pouvoir à Jean-Philippe GUYON), Eric ANDRE (pouvoir à Alain GUICHET), Delphine FOUQUET (pouvoir à Nadine JOLU), Philippine DANGREAU (pouvoir à Hakim ACHIBET), Nicolas ROUGET (pouvoir à Damienne FLEURY), Louis MASSARD (pouvoir à Sylvie LAUTRU), Jérôme DELISLE (pouvoir à Marie CHEVALIER), Phillipe PAUMIER (pouvoir à Mickaël JUIGNE).

ABSENTS

Angélique PLANCHETTE

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer.

SECRETAIRE DE SEANCE : Maryse BAYBAY

OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT LOCAUX COMMERCIAUX 2023

Rapporteur : Damienne FLEURY

Au vu du compte de gestion et du compte administratif des locaux commerciaux, il convient de procéder à l'affectation des résultats de l'exercice 2023.

	Montants
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2023	
A – Résultat de l'exercice	15 393,46 €
B – Résultat antérieur reporté	0 €
C – Résultat de fonctionnement à affecter	15 393,46 €
D – Solde d'exécution de la section d'investissement 2022	157 563.16 €
E - Solde des restes à réaliser d'investissement	0 €
F = D + E - Besoin de financement de la section d'investissement	0 €
AFFECTATION	

AR CONTROLE DE LEGALITE : 072-217203868-20240530-DEL 24-041-DE
en date du 30/05/2024 ; REFERENCE ACTE : DEL 24-041



DEL 24-041

1/ Réserve Recettes Investissement 1068 (G = au moins la couverture du besoin de financement F)	0.00 €
2/ Solde d'exécution de la section d'investissement reporté au chapitre 001 (Recettes)	157 563.16 €
3/ report en section de fonctionnement	15 393,46 €
Déficit reporté	0 €

Cette délibération ne fait l'objet d'aucune observation.

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'adopter l'affectation du résultat 2023 du budget des Locaux Commerciaux comme évoqué ci-dessus.

VOTE

Votants : 26

POUR : 26

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Pour copie certifiée conforme.

Yvré l'Évêque, le 30 mai 2024

Délibération certifiée exécutoire en raison de sa publicité et de sa transmission en Préfecture ce jour

Madame Le Maire,
Damienne FLEURY

